



Commission permanente de Contrôle linguistique
rue Montagne du Parc 4 – 1000 BRUXELLES

[...]

[...]

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

En sa séance du 7 septembre 2006, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL), siégeant sections réunies, a consacré un examen à une plainte déposée contre La Poste, en raison du fait que madame [...], Linkebeek, a reçu deux lettres établies en français au sujet d'une enquête nationale, alors qu'elle est néerlandophone.

Vous avez communiqué ce qui suit à la CPCL (traduction):

Dans le cadre du projet Select-Post, La Poste a en effet envoyé à madame [...]deux lettres établies en français concernant cette enquête nationale.

Sur la base des données dont on disposait jusqu'à présent, La Poste a en effet toujours considéré que madame [...]était francophone.

En l'occurrence, toutefois, il s'agissait apparemment d'une erreur administrative.

Les instructions nécessaires ont dès lors été données afin d'éviter pareille erreur à l'avenir et de garantir que des lettres de l'espèce soient désormais envoyées en néerlandais à madame [...].

*

* *

Conformément à l'article 36, §1, de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, les entreprises publiques autonomes, ainsi que leurs filiales qu'elles associent à la mise en œuvre de leurs tâches de service public et dans lesquelles la participation des autorités publiques dépasse 50%, sont soumises aux dispositions des lois sur l'emploi des langues en matière administratives, coordonnées par arrêté royal du 18 juillet 1966 (LLC).

En vertu de l'article 41, §1, des LLC, les services centraux utilisent dans leurs rapports avec les particuliers celle des trois langues, dont ces particuliers ont fait usage.

*

* *

La CPCL estime que la plainte est recevable et fondée, les lettres auraient dû être rédigées en néerlandais.

Elle prend acte de votre communication qu'il s'agit en l'occurrence d'une erreur administrative et que les instructions nécessaires pour envoyer pareilles lettres désormais en néerlandais à madame [...], ont été données aux services concernés.

Copie du présent avis est notifiée au plaignant.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,

[...]